n°47–JUIN 2018

le petit journal de Cheffois

FLASH INFO

Tour de France 2018

Dimanche 8 juillet

Un stand bar/animé
sera organisé par les membres du festival la Bouillie à Sosso.
Il sera situé à l'entrée du bourg, (direction La Châtaigneraie)
Venez nombreux !!!

\- - -

Soirée
« Déco Tour de France »
pour la commune
Mercredi 27 juin
à partir de 18h00
à l'atelier communal
Vous êtes tous conviés !

\- - -

BIBLIOTHEQUE A la page

Fermeture
du vendredi 13 juillet
(après la permanence)
Réouverture
lundi 20 août

\- - -

Nettoyage centre bourg par l'Entreprise BODIN Assainissement :
Jeudi 14 juin 2018
Lundi 9 juillet 2018
Rappel : Merci de ne pas laisser vos véhicules le long des voies afin de faciliter le passage du véhicule de nettoyage !

MARDI 5 JUIN 2018 - 20h00

Un mot sur le temps… suite aux orages

Suite aux épisodes climatiques exceptionnels des 3 et 5 juin 2018, sur une partie de la commune, une réunion de travail s'est tenue en Préfecture de La Roche-sur-Yon le mardi 6 juin 2018. Cette réunion était présidée par Monsieur le Préfet et y ont assisté les maires des communes concernées et les différents services de l'État impactés par ce phénomène exceptionnel.

Deux possibilités :

- ✓ **Procédure de reconnaissance de CALAMITÉ AGRICOLE**

Procédure engagée par la DDTM – Mission d'expertise le mardi 12 juin 2018 sur le terrain afin d'évaluer l'ampleur des dégâts. Les élus seront présents lors du constat d'évaluation. Seuls les biens non assurables peuvent être indemnisés. Procédure longue adressée au Ministère pour être soumis au Comité National (4 réunions par an). La DDTM organisera à la Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie, une réunion d'information à destination des agriculteurs concernés.

- ✓ **Procédure de reconnaissance de CATASTROPHE NATURELLE**

Les administrés doivent déclarer sans attendre les dommages subis auprès de leur assurance en veillant à adresser une copie en mairie pour la constitution du dossier. Un document rappelant le fonctionnement de la procédure CATNAT (catastrophes naturelles) va être envoyé en mairie.

Les dégâts occasionnés par la grêle sont exclus de ce genre de procédure.

Jury criminel 2019

Afin de constituer le jury d'assises pour 2019, deux personnes ont été tirées au sort parmi la liste électorale, lors de la séance du Conseil Municipal.
Les électeurs ainsi désignés en seront informés par courrier et leurs noms seront transmis au Tribunal de Grande Instance de La Roche-sur-Yon, qui procédera ensuite à une nouvelle sélection et informera les personnes définitivement retenues pour assurer cette mission.

Sujets divers

Pays de la Châtaigneraie Communauté de Communes

- **Échange de terrains « ZAE Les Vignes »**
Il est nécessaire de procéder à une régularisation foncière entre la Communauté de Communes et la commune de Cheffois pour distinguer :
  - ✓ L'emprise de la ZAE et du bassin commun, futures propriétés de la Communauté de Communes ;
  - ✓ L'emprise du lotissement d'habitation et de la voirie commune, futures propriétés de la commune.

L'ensemble des frais sera supporté par la Communauté de Communes.

- Un nouveau nom pour l'accueil périscolaire **« les P'tits Cheff' ».**

- **<u>Transports scolaires « rentrée 2018-2019 »</u>**
  Clôture des inscriptions le 24 juin 2018 pour les élèves dont l'orientation est connue. **Au-delà de cette date, une pénalité de 15,00 € sera appliquée**, sauf pour les élèves en attente d'affectation qui devront joindre un justificatif. Inscription en ligne : www.scolaires85.paysdelaloire.fr

- Lors des portes ouvertes de l'école « Notre Dame de La Vallée » le 7 avril 2018, un atelier yoga a été proposé aux enfants et à leurs parents. Cette activité a rencontré un accueil enthousiaste, suscitant le souhait d'ouvrir un cours de yoga sur la commune de Cheffois. En accord avec la municipalité, un cours de yoga sera ouvert à la rentrée de septembre, le mercredi à 19h00 à la salle de la Vallée Verte. La 1ère séance aura lieu le 12 septembre 2018.

Le cours découverte est gratuit, et ce, tout au long de l'année. Prévoir une tenue confortable et se munir d'une couverture ou d'un sac de couchage pour la relaxation de fin de cours.
Pour toute information, vous pouvez vous adresser à : Pascal BRÉMAUD ☎ 02 51 87 57 26 ou 02 51 00 32 26.

- Nina GAUTRON, agent d'entretien, va faire valoir ses droits à la retraite au 1er juillet 2018. La municipalité étudie son remplacement avec du personnel déjà en poste.

- Soirée Déco tour de France : Rendez-vous à l'atelier communal **le mercredi 27 juin à partir de 18h00.** Petits et grands volontaires pourront peindre des vélos en bois qui orneront la commune.

- **<u>Rappel des règles propres concernant les nuisances en matière de bruit de voisinage</u>**
  Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques sont soumises à certaines règles…. Ces travaux ne peuvent être effectués que :

  - ✓ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;
  - ✓ Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
  - ✓ Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

  Les travaux réalisés par des entreprises chez des particuliers ne sont pas concernés par cet article.

- **<u>Formalités pour les abris de jardin</u>**
  - Pour une surface de plancher ou emprise au sol **inférieure ou égale à 5 m²** = sans formalité.
  - Pour une surface de plancher ou emprise au sol **comprise entre 5 m² et 20 m²** = déclaration préalable (cerfa n° 13703*06).
  - Pour une surface de plancher ou emprise au sol **supérieure à 20 m²** = permis de construire (cerfa n° 13406*06).

Ces dossiers doivent être déposés à la mairie en 2 exemplaires (ou 3 exemplaires si vous êtes dans un périmètre protégé).
« Nous avons constaté récemment que de nombreux abris de jardin se sont montés sur la commune sans autorisation. Nous invitons les propriétaires de ces abris à régulariser leur situation dans les meilleurs délais. Nous rappelons que ce type de construction est exonéré de la taxe communale. »

Le réseau ADMR est au service des familles et des personnes pour apporter l'aide qui permet à chacun de bien ou mieux vivre chez soi.

L'association locale ADMR Mouilleron en Pareds est présente sur les communes de Bazoges en Pareds, Cheffois, Mouilleron Saint Germain. Elle intervient dans des services variés : aide à la personne au retour d'une hospitalisation, ou handicapée, ou en perte d'autonomie, aide à la famille dans les tâches de la vie quotidienne et la garde d'enfants à domicile. Elle propose également le service de téléassistance auprès des personnes fragilisées.

La place du bénévole est primordiale. Son rôle est majeur dans la lutte contre l'isolement, la proximité du public aidé et correspond le plus souvent à ce qu'il vient chercher dans son engagement bénévole. Moins administratif et plus proche de la personne, c'est le bénévolat que nous souhaitons mettre en avant.
Nous serions heureux de vous présenter le bénévolat à l'ADMR lors d'une réunion le :

18 juin 2018 à 18h au local de notre association, Clos des Tilleuls à Mouilleron en Pareds .

Cette rencontre, simple et conviviale sera également pour nous l'occasion de valoriser notre engagement auprès des personnes aidées.

Nous vous informons que nous avons **2 places en accueil régulier disponibles** (5 jours/semaine ou moins) à partir de la rentrée de septembre 2018.
Nous vous proposons également toute l'année des **places en accueil occasionnel**, cet accueil est ponctuel (quelques heures par semaine) selon les disponibilités du planning. N'hésitez pas à prendre contact si vous êtes intéressés, ou à faire passer l'information autour de vous.

Coordonnées de la micro crèche :

Téléphone: 02 28 13 91 62 - E-mail : micro.creche.les.lutins@orange.fr

Le retour en enfance !

C'est ce que vous proposent les 23 jeunes acteurs des ateliers « théâtre » de Cheffois Avec l'association Familles Rurales, Ils vous invitent à leur premier spectacle :

le vendredi 15 juin, à 20 h 30
à la salle de spectacles de Cheffois.

Ils vous feront rêver en interprétant ces contes, écrits spécialement pour eux par Mathilde :
****Les explorateurs découvrent un nouveau monde (6/8 ans)***
**** La vraie histoire des contes de Fée ! (les 9/13 ans)***

Infos Sourire d'automne

Nous invitons tous les membres du club à notre pique-nique le **mercredi 4 juillet 2018 à 12h00** au plan d'eau de Cezais. Départ à 11h30 précises place de la Mairie (covoiturage).
Inscription auprès de Phanette SOTT avant le **28 juin 2018** au **02-51-69-96-55.**
Participation de **10,00 €** adhérent ou **15,00 €** non-adhérent (paiement sur place le jour du pique-nique).

JUIN

Vendredi 15 juin à 20h30
Spectacle des enfants
des ateliers théâtre
Salle de spectacles
organisé par Familles Rurales

Mardi 19 juin à 8h30
Rassemblement équipe entretien
des chemins communaux

Mercredi 20 juin à 14h00
Mini concours de belote
Espace la Vallée Verte
organisé par Sourire d'Automne

Jeudi 28 juin à 14h30
Jeu de pétanque
Ouvert à tous
(prévoir son jeu de boules)
Place de la Mairie
organisé par Sourire d'Automne

Vendredi 29 juin à 14h30
Scrabble à la Bibliothèque
Activité organisée par

BIBLIOTHEQUE A la page

Samedi 30 juin à 15h00
Repas à partir de 19h30
Kermesse École Privée
Espace la Vallée Verte
organisée par l'APEL-OGEC

JUILLET

Mardi 3 juillet 9h00
Marche de 8/9 kms
Au plan d'eau de Pescalis
à Moncoutant avec 2 joëllettes
ouverte à tous - *Rdv place de la mairie à 8h30 (covoiturage)*
organisée par Sourire d'Automne

Mercredi 4 juillet à 12h00
Pique-nique des membres
de Sourire d'Automne

Mardi 17 juillet à 8h30
Rassemblement équipe entretien
des chemins communaux

Mercredi 18 juillet à 14h00
Mini concours de belote
Espace la Vallée Verte
organisé par Sourire d'Automne

Jeudi 26 juillet à 14h30
Jeu de pétanque
Ouvert à tous
(prévoir son jeu de boules)
Place de la Mairie
organisé par Sourire d'Automne

AOÛT

Samedi 4 août à 18h30
Festival
Espace la Vallée Verte
organisé par la Bouillie à Sosso

Mardi 21 août à 8h30
Rassemblement équipe
entretien des chemins
communaux

Jeudi 23 août à 14h30
Jeu de pétanque
Ouvert à tous
(prévoir son jeu de boules)
Place de la Mairie
organisé par Sourire d'Automne

Réservez vos places en ligne sur www.labouillieasosso.fr ou bien dans les points de vente officiels :

- le TAZ BAR (Cheffois)
- le BARBATRUC (Les Herbiers)
- l'ATEAPIK (Fontenay-le-Comte)
- CHEZ JB (St Pierre du Chemin)
- HYPER U (Chantonnay)
- SUPER U (La Châtaigneraie)
- le KARO (La Roche s/Yon)
- MON PETIT MARCHÉ (Pouzauges)